

**ARRANGEMENT ET PROTOCOLE DE MADRID
CONCERNANT L'ENREGISTREMENT INTERNATIONAL DES MARQUES
ET LE PROTOCOLE DE MADRID**

**DECLARATION D'OCTROI DE PROTECTION
notifie au Bureau de l'Organisation Mondiale de la Propriete Intellectuelle (OMPI)
selon l'article 17(6) de l'Arrangement de Madrid et du Protocole**

I. Office qui notifie de la declaration: Agence d'Etat de la Propriete Intellectuelle de Republique de Kirghizistan 62, rue Moskovskaya, 720021, Bichkek, Kirghizistan
II. No. de l'enregistrement international faisant l'objet de la declaration: 838 424
III. Nom et adresse du titulaire de l'enregistrement international faisant l'objet de la declaration: HUANG Gongjian Rendicun, Linjiangzhen, Ohaiqu, Wenzhou Zhejiang (Chine).
IV. ☒ Toutes les procedures de l' Office sont terminees; une protection est donnee a la marque qui est l'objet de l'enregistrement international ☐ L'examen <i>ex-officio</i> est termine en conformite de l'enregistrement international et il n'y a pas de raisons de refus; en meme temps une protection de la marque est l'objet d'opposition des tiers; une periode d'opposition commencera et terminera..... ☐ En rapport avec l'enregistrement international, une periode d'opposition est terminee et aucune opposition n'en est fait ; a cet effet une protection est donnee a la marque qui est l'objet de l'enregistrement international
V. Date de declaration: 20.10.2005.
VI. Signature ou sceau officiel de l'administration qui a prononce la declaration : 